

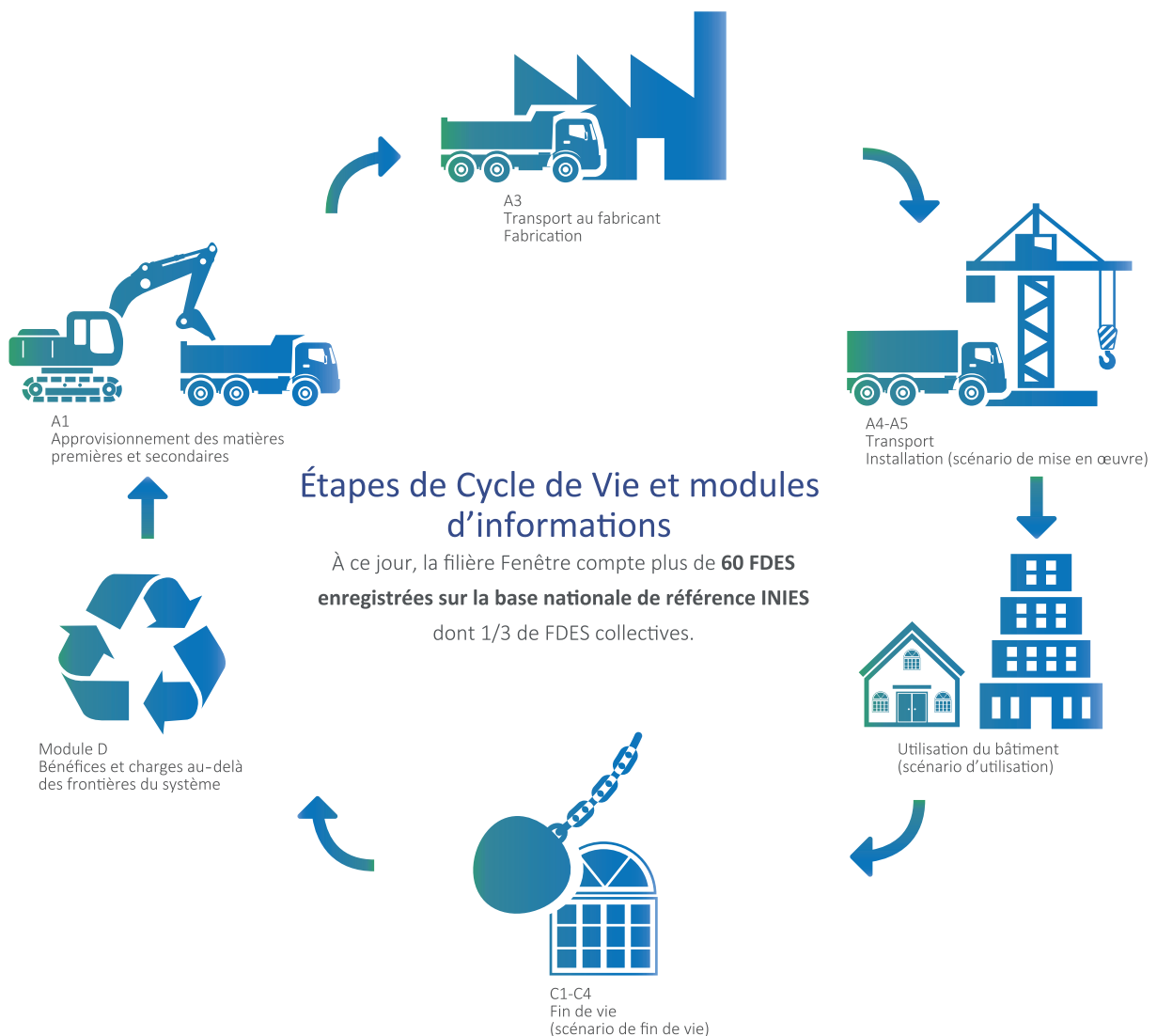
LA FENÊTRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

QU'EST-CE QU'UNE FDES

La Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) est la **source de données environnementales** sur les produits de construction reconnue en France pour réaliser une Analyse de Cycle de Vie d'un bâtiment. Ces données sont utilisées pour les **certifications environnementales de bâtiments** (HQE, BREEAM, LEED), le **label BBCa** (Bâtiment Bas Carbone) et dans le cadre de la Réglementation Environnementale **RE2020**.

Les indicateurs disponibles dans ces FDES peuvent être utilisés pour **comparer des produits** entre eux (uniquement si les unités fonctionnelles et durée de vie sont identiques) et sont pris en considération dans le **choix des modes constructifs et des produits spécifiques** pour un chantier donné. Certains donneurs d'ordre privilégient déjà des produits à faible impact environnemental et sanitaire (émissions COV, bio-sourcé, distance d'approvisionnement...).

LA FDES EST LA SEULE SOURCE D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE OBJECTIVE ET COMPLÈTE.



LE RECYCLAGE DES FENÊTRES : UNE FILIÈRE ENGAGÉE DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La filière Fenêtre s'inscrit dans l'objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre en contribuant par ses performances d'isolation thermique à abaisser la consommation en énergie des bâtiments qu'elle équipe.

Le constat est aujourd'hui sans appel : avec plus de **8,4 millions de fenêtres déposées chaque année en France**, l'enfouissement en décharge ne peut être une solution d'avenir, d'autant qu'il existe des exutoires opérationnels permettant de **valoriser ces matières** en fin de vie et **favoriser leur réintroduction dans le cycle de vie** de nouvelles menuiseries.

La fenêtre PVC est la première filière à s'être structurée au niveau européen pour le recyclage de ces produits. En premier lieu, elle s'est attachée à valoriser ses chutes de production car peu de fenêtres PVC étaient alors déposées. Aujourd'hui les premières fenêtres PVC sont rénovées et ainsi un nouveau gisement de fenêtres à collecter, recycler et valoriser s'ouvre pour la filière.

En raison de sa nature thermoplastique, le PVC peut être recyclé plusieurs fois sans perte significative de performances. Il peut être recyclé à plusieurs reprises (plus de huit fois dans des essais en laboratoire) selon les applications, parce que le processus ne réduit pas sensiblement la longueur des chaînes de ses molécules.



Les engagements de la filière Fenêtre PVC sont pris au niveau de la France mais aussi au niveau européen et se traduisent par :

- **Le programme VINYLPLUS** : engagement volontaire décennal en matière de développement durable de l'industrie européenne du PVC. Il capitalise sur le succès du programme Vinyl 2010 et comprend de nouvelles mesures importantes afin de soutenir une production et une utilisation durables du PVC et la mise en place d'un cadre de développement à long terme pour l'ensemble de la chaîne de valeur. En créant le nouveau programme VinylPlus, l'industrie a choisi de travailler de manière transparente à un dialogue étendu entre les parties prenantes, impliquant les industriels, des organisations non gouvernementales (ONG), les régulateurs, des représentants de la société civile et des utilisateurs du PVC. Cinq-défis clés ont été identifiés comme des priorités en suivant la démarche prônée par « The Natural Step » (TNS), une organisation non gouvernementale, internationalement reconnue en matière de développement durable.
- **Le déploiement de FERVAM** représentant la Charte UFME pour la collecte, le recyclage et la valorisation des fenêtres en fin de vie. Ainsi les principaux objectifs de la Charte FERVAM sont de promouvoir les bonnes pratiques nécessaires à la maîtrise de la qualité de collecte et de traitement des déchets de menuiseries et d'assurer une bonne diffusion de la connaissance des moyens existants pour une valorisation la plus vertueuse possible. Cette Charte permet aussi d'assurer la traçabilité des fenêtres collectées. Données indispensables pour s'assurer de la réelle valorisation des menuiseries en fin de vie.



Un modèle d'économie circulaire : la régénération

Aujourd'hui plus d'une fenêtre PVC sur 2 est fabriquée à partir de profilés de deuxième génération c'est-à-dire des profilés contenant du PVC recyclé. La régénération, également appelée extrusion ou granulation, est un processus de valorisation du plastique qui permet aux recycleurs de produire des granulés de plastique recyclés haut de gamme. Longuement traitée, purifiée, homogénéisée et prête à être mêlée à des granulés de plastique vierge ou employée telle quelle, cette matière première secondaire (ou compound) offre le plus haut degré de qualité envisageable.

La régénération du PVC permet :

- d'économiser 50% d'énergie lors de la fabrication du profilé PVC 2^e génération (par rapport à un profilé vierge),
- de réduire de plus de 60% tant la pollution de l'air que celle de l'eau

Notons que les profilés PVC de 2^e génération, conçus à partir de matière PVC recyclée, obtiennent la certification matière QB34.

Cette certification matière permet par la suite de certifier le profilé via la marque NF126 qui atteste des qualités du profilé puis d'obtenir la marque NF Fenêtre.



L'engagement pour la croissance verte du verre plat

L'engagement pour la croissance verte relatif au recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation pris entre les Ministères de la Transition Écologique, de l'Économie et porteurs de projets (FEDERC, FFPV, SNED, SRBTP), a pour objectif la mobilisation des acteurs du secteur afin d'augmenter les volumes collectés et recyclés en France pour les prochaines années.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et prévoit d'offrir un second usage au verre plat. Ainsi la filière vise à apporter aux professionnels du secteur les outils nécessaires au développement de la filière de recyclage de verre plat de déconstruction et de rénovation.



Et bientôt

La filière Portes et Fenêtres est mobilisée depuis des décennies pour le respect de l'environnement : depuis la mise en place de démarches d'éco conception, de sourcing « vert » jusqu'à la valorisation des menuiseries déposées en passant par les économies d'énergie procurées par des équipements performants.

Ainsi, l'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) est l'un des premiers membres fondateurs du futur éco-organisme pour les produits et matériaux de construction VALOBAT.



En savoir plus : ufme.fr

Cette fiche est éditée par l'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME)
Syndicat professionnel représentatif de la filière française Portes & Fenêtres.